

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 mai 2015

---

ACTION DE GROUPE EN MATIÈRE DE DISCRIMINATION ET DE LUTTE CONTRE LES  
INÉGALITÉS - (N° 1699)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CL3

présenté par  
M. Coronado et M. Molac

-----

### ARTICLE 3

Après le premier alinéa, insérer l'alinéa suivant :

« Il peut ordonner toute mesure pour mettre fin à la discrimination. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le juge doit pouvoir ordonner toute mesure pour mettre fin à la discrimination. C'est l'objet de cet amendement.